

Les « énonciations de privilèges » dans le militantisme féministe en ligne : description et critique

“Privilege Utterances” in Online Feminism: Description and Criticism

Noémie Marignier



Publisher
Université de Tel-Aviv

Electronic version

URL: <http://aad.revues.org/2309>

DOI: 10.4000/aad.2309

ISSN: 1565-8961

Electronic reference

Noémie Marignier, « Les « énonciations de privilèges » dans le militantisme féministe en ligne : description et critique », *Argumentation et Analyse du Discours* [Online], 18 | 2017, Online since 14 April 2017, Connection on 17 April 2017. URL : <http://aad.revues.org/2309> ; DOI : 10.4000/aad.2309

This text was automatically generated on 17 April 2017.



Argumentation & analyse du discours est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Les « énonciations de privilèges » dans le militantisme féministe en ligne : description et critique

“Privilege Utterances” in Online Feminism: Description and Criticism

Noémie Marignier

Introduction

Cet article porte sur les « énonciations de privilège » dans le militantisme féministe en ligne : il s’agit d’aborder la question de la légitimité des discours et des savoirs dans le militantisme à partir de ce phénomène discursif. Par « énonciation de privilège¹ » je désigne le fait d’énoncer, avant d’entamer un discours, les privilèges de sexe-classe-race² que l’on possède ou qu’au contraire on ne possède pas, dans un but de se situer par rapport aux diverses oppressions qu’on subit ou qu’on fait subir. Ces énoncés se présentent sous cette forme : « Je suis hétéro, cis, blanche, issue d’une classe moyenne »³. Ils répondent à des objectifs militants : « s’interroger sur les privilèges inhérents à nos positions sociales »⁴, car « un vrai débat d’idées [ne] peut se faire qu’entre personnes concernées pour élaborer les stratégies de lutte »⁵. Dire ses privilèges c’est donc avoir pris conscience de la position sociale qu’on occupait dans la société afin d’organiser une lutte qui partirait des revendications et des expériences des concernées⁶. Les énonciations de privilèges constituent alors des stratégies de légitimation de certains discours, savoirs et luttes féministes⁷.

Je propose de considérer et d’analyser ces énoncés à partir d’un double ancrage disciplinaire. Premièrement, j’inscris mes analyses dans le champ de l’analyse des discours. D’une part, je m’appuie sur les recherches françaises qui ont mis au centre la question du sujet et de la subjectivité dans le discours (Pêcheux 1975 ; 1990) ; d’autre part, j’utilise les recherches états-uniennes sur la production discursive des identités et la mobilisation des catégories de genre, avec une approche plus interactionnelle et

pragmatique (Bucholtz & Hall 2004; Eckert & McConnell-Ginet 1992). Deuxièmement, j'adopte la perspective épistémologique de la théorie des savoirs situés. Cette théorie a été développée par des féministes académiques états-uniennes notamment; elle questionne l'objectivité des savoirs produits dans le monde académique et la possibilité de construire des savoirs à partir des positions sociales qu'occupent les individus (Haraway 2007 ; Harding 1986 ; 1991) :

Ils [les points de vue des assujettis] sont privilégiés parce qu'en principe moins susceptibles d'autoriser le déni du noyau critique et interprétatif de tout savoir. Ils ont capté ce que sont les modes de déni au travers de la répression, de l'oubli et des actes d'escamotage – et d'autres moyens d'être nulle part tout en clamant sa compréhension. [...] Les points de vue « assujettis » sont privilégiés parce qu'ils semblent promettre des récits du monde plus adéquats, plus soutenus, plus objectifs, plus transformateurs (Haraway 2007 : 119).

Dans cet article, il s'agit donc de s'intéresser à la construction discursive des positions de sujets et des subjectivités légitimes ainsi qu'aux effets et aux stratégies mises en place par de tels énoncés. Mon approche est essentiellement critique. Il me semble en effet que les « énonciations de privilèges » échouent précisément dans ce qu'elles entendent créer : une position située qui donnerait la possibilité d'une nouvelle construction (objective) des savoirs. Je m'appuie ici sur un corpus d'énoncés natifs du web recueillis sur des blogs et groupes féministes mais aussi sur des comptes et fils facebook et twitter abordant des questions féministes.

1. Ancrage théorique et militant des énonciations de privilège

Ces énoncés, très présents sur le web, mais également hors ligne (prononcés lors d'événements militants mais aussi de conférences universitaires) s'ancrent dans plusieurs courants des savoirs et luttes féministes. Une remarque préliminaire : il est difficile ici de séparer savoirs académiques et savoirs profanes ; en effet, les chercheuses féministes sont aussi des militantes ; inversement un très grand nombre de militantes évoluent aussi dans l'espace académique (en tant qu'étudiantes en SHS notamment). Enfin, les savoirs militants féministes s'appareillent de savoirs académiques et inversement.

1.1. La dimension située

Il s'agit d'un acquis féministe assez ancien qui consiste à considérer que certaines personnes sont mieux placées que d'autres pour aborder certains sujets : le lesbianisme, la place des femmes, les transidentités etc. ; c'est-à-dire que les concernées ont une meilleure connaissance des rapports d'oppression qu'elles subissent. Cet argument est défendu par différents courants féministes aussi bien matérialistes⁸ que *queer*.

Cette perspective est particulièrement visible dans les théories épistémologiques des savoirs situés et de la perspective partielle. Ce courant de recherche, particulièrement productif dans les années 1980 et 1990, a effectué une critique de la prétendue neutralité et objectivité du savoir dans le monde académique. Il a mis en évidence que le savoir académique prétendument neutre était réalisé à partir d'une position blanche, hétérosexuelle, et masculine, qui dissimulait cette position en la faisant passer pour objective. Face à cela, la théorie des savoirs situés a développé une autre conception et

méthodologie de la création des savoirs : il s'agit de considérer que les savoirs sont toujours ancrés dans une perspective partielle, c'est-à-dire qu'ils ne sont jamais coupés de leurs conditions de production. Au lieu d'effacer l'importance de ces dernières, il s'agit de les considérer comme des outils qui participent à l'élaboration du savoir, et donc d'explicitier la manière dont on les utilise, notamment en disant d'où l'on parle (Anderson 2015).

1.2. La dimension intersectionnelle

L'intersectionnalité consiste à considérer que les différentes oppressions s'articulent entre elles. C'est-à-dire qu'une lecture unidimensionnelle des rapports de pouvoirs ne permet pas de saisir les mécanismes d'oppression et de domination :

Intersectionality refers to particular forms of intersecting oppressions, for example, intersections of race and gender, or of sexuality and nation. Intersectional paradigms remind us that oppression cannot be reduced to one fundamental type, and that oppressions work together in producing injustice (Collins 2000 : 18).

Les perspectives intersectionnelles invitent alors à croiser plusieurs dimensions d'analyse sur les axes de genre-sexualité, de classe, de race. Il ne s'agit pas de considérer que les différentes oppressions s'additionnent mais qu'elles se combinent pour fournir des oppressions spécifiques. Ainsi, ce n'est pas qu'une femme noire subit le racisme et le sexisme, mais plutôt que l'intersection de ces deux oppressions crée des formes spécifiques de rapport d'oppression :

Elle [l'intersectionnalité] réfute le cloisonnement et la hiérarchisation des grands axes de la différenciation sociale que sont les catégories de sexe/genre, classe, race, ethnicité, âge, handicap et orientation sexuelle. L'approche intersectionnelle va au-delà d'une simple reconnaissance de la multiplicité des systèmes d'oppression opérant à partir de ces catégories et postule leur interaction dans la production et la reproduction des inégalités sociales. Elle propose d'appréhender « la réalité sociale des femmes et des hommes, ainsi que les dynamiques sociales, culturelles, économiques et politiques qui s'y rattachent comme étant multiples et déterminées simultanément et de façon interactive par plusieurs axes d'organisation sociale significatifs ». (Bilge 2010 : §1)

Il s'agit donc de considérer que les sujets se situent à l'intersection de plusieurs rapports de pouvoirs (sexe, classe, race, handicap, sexualité, etc.) qui s'articulent dans des dynamiques spécifiques. Cette dimension intersectionnelle s'articule souvent à la précédente : certaines théoriciennes ont mis en évidence la nécessité de produire des savoirs depuis ces positions marginalisées, par exemple dans le chapitre « Black Feminist Epistemology » de l'ouvrage de Patricia Hill Collins cité plus haut.

1.3. La dimension numérique

Enfin ces énoncés me semblent caractéristiques du web féministe 2.0 (voir l'article de Marie-Anne Paveau dans ce numéro), même s'ils peuvent apparaître hors ligne. Ils doivent être mis en relation avec les discours numériques féministes anglophones sur les privilèges où est apparue l'injonction « check your privilege » :

In an effort to draw attention to these axes of difference, contemporary feminists advocate several tactics, including the much-maligned practice of 'privilege-checking'. As a tactic, privilege-checking is about reminding someone that they cannot and should not speak for others. [...] The phrase 'check your privilege' was born on the internet, and young activists who grew up communicating via internet

chat rooms appear to have considerably less trouble with the phrase than older feminists (Munro 2013).

L'injonction « check your privilege » est en général formulée face à quelqu'une qui s'exprimerait sur les réseaux sociaux à propos d'une oppression de sexe/classe/race dont il ne souffre pas (souvent en monopolisant la parole ou en donnant des instructions sur la conduite personnelle ou militante à tenir). Mais plus généralement, elle invite tout·e internaute à engager un retour réflexif sur sa position sociale et à se situer face aux différentes discriminations qu'elle peut subir ou dont au contraire elle peut bénéficier. Il existe également des listes et des tests de privilèges⁹ (certains donnant même un score chiffré d'avantage ou de désavantage social)¹⁰ avec des items concernant la race, le genre, le sexe, le handicap, les revenus, la religion, l'apparence physique, etc. L'expression a été adaptée au français en traduisant *privilege* et en empruntant et francisant *check* : « checker ses privilèges ». Elle est attestée très régulièrement¹¹ et les renvois aux sites en anglais (beaucoup plus nombreux) sont fréquents. C'est donc à partir de cette notion de privilèges (et de leur vérification) circulant dans les espaces militants en ligne que s'élaborent les énonciations dont il est question ici. Mais, comme on le verra, il n'est pas nécessaire d'avoir été enjoint à « checker ses privilèges » pour produire de tels énoncés.

2. Les effets des énonciations de privilèges

Après ce rapide descriptif des courants féministes dans lesquels s'inscrivent les énonciations de privilèges, il convient de s'intéresser à leur fonctionnement discursif sur le web. Celles-ci me semblent devoir être envisagées dans leurs aspects pragmatiques : en effet, comme on va le voir, c'est parce que ces énoncés font quelque chose qu'ils sont proférés. La production discursive de l'identité est en effet, comme l'ont montré de nombreuses recherches, en lien étroit avec des questions de performance (Butler 1997; Livia and Hall 1997; Bucholtz 1999 ; 2005). Dans ce cadre, dire son identité ce n'est pas simplement dire un état de fait, c'est aussi produire son appartenance aux catégories énoncées. Ici, c'est moins cet aspect illocutoire qui m'intéresse que les conséquences perlocutoires de telles énonciations, dont on peut voir la trace dans les métadiscours. Je dénombre trois effets performatifs de ces énonciations : rendre visible par la catégorisation, s'engager à la réflexivité, (dé)légitimer certains savoirs.

2.1. Catégoriser et rendre visible

Les énonciations de privilèges, sont toujours du type *je suis Cat1, Cat2, Cat3* : il s'agit d'énoncés de présentation de soi (Greco 2006) très homogènes au niveau syntaxique ; ils sont le plus souvent au début d'un post (que ce soit sur facebook, sur des forums ou sur des blogs) ou d'une suite de tweets sur twitter¹². Ce sont des déclarations identitaires qui mettent en jeu des catégories très générales, des « macro-level demographic categories » pour reprendre l'expression de Bucholtz et Hall (2005). C'est-à-dire qu'il s'agit des catégories de genre, race, identité socio-professionnelle etc. utilisées en sociologie et/ou en démographie quantitatives et qui identifient de grands groupes sociaux (plutôt que des catégories identitaires utilisées localement et contextuellement). Cela est visible dans les énoncés ci-dessous, qui proviennent d'articles des revues en ligne *Minorités* (1) et *Je suis féministe* (4), d'un post du blog féministe *L'Écho des sorcières* (2) et du fil tweeter d'une locutrice féministe (3)¹³ :

- (1) Je vais avoir 40 ans dans quelques jours. Je suis une femme blanche hétéro trans et issussienne. [29/05/2011]
- (2) Je suis une femme blanche cis hétéro, mariée, je fais partie de la classe moyenne. [30/04/15]
- (3) Cis, able bodied, issue d'une classe moyenne, blanche. [2/05/2016]
- (4) Alors voilà, je suis une féministe académique, blanche, cisgenre, de classe moyenne. [27/03/2013]

Ainsi dans les extraits, on note des catégories relevant du sexe et du genre (« femme », « cis(genre) »¹⁴, « trans »), de la sexualité et du statut marital (« hétéro », « mariée »), de l'identité socioprofessionnelle (« classe moyenne »), de la race (« blanche », « issussienne »), du handicap (« ablebodied »). À part les catégories « cis » et « issussienne »¹⁵, les catégories utilisées relèvent généralement des catégories démographiques traditionnelles.

Les catégories utilisées pour se présenter doivent être comprises face à la question des privilèges évoquée plus haut : elles ne fonctionnent pas seules mais par opposition avec les catégories non privilégiées ou privilégiées correspondantes sur les axes sexe-sexualité-race-classe-handicap, etc. Se catégoriser « blanc », c'est ne pas se catégoriser 'racisé' (noir, asiatique, arabe, etc.), par exemple. Certaines catégories fonctionnent de manières binaire (cisgenre vs. transgenre), tandis que d'autres impliquent plusieurs catégories (lesbienne/gay/bi vs hétéro)¹⁶. Ces catégories sont énoncées pour montrer une position, un rapport d'inégalités, ou plutôt un rapport de domination : le groupe privilégié l'est aux dépens du ou des groupes qui ne le sont pas. C'est une dialectique que ces énoncés mettent en évidence à travers l'activité catégorielle. L'activité d'auto-catégorisation revient à exprimer l'appartenance à un groupe – mais aussi le fait qu'on n'appartient pas au groupe « opposé ». Cette activité de mobilisation des catégories dans la présentation de soi relève ici d'une démarche de stéréotypage délibéré (Amossy 2010 : 63) et n'a pas simplement pour but de se décrire, mais consiste à exhiber la place sociale que l'on occupe et les rapports de pouvoir dans lesquels on est impliqué, et, par-là, contribue à construire un *ethos* de locuteur·ice conscient·e de la position sociale occupée.

2.2. Promettre l'écoute et le silence

Les énonciations de privilèges ont des effets indexicaux : elles envoient le signal que l'on a compris sa place dans la société et les rapports de domination que l'on peut entretenir et, donc, qu'on a fait un retour réflexif sur soi. C'est ce qui est en jeu dans les extraits suivants, provenant de posts des blogs féministes *Black Thinking by Keagan* (5) et *Cretch* (6), ainsi que du compte Facebook de l'association FéminiCités :

- (5) Avec vous je vais checker mes privilèges, me positionner:
Je suis une femme, je suis issue de la classe ouvrière, je suis blanche, je suis cisgenre, je suis pansexuelle, je suis physiquement valide et neuro-atypique, .
Partant de là: mon statut de blanche / cis / physiquement valide, me définit comme dominante par rapport aux personnes racisées, queergender et invalides - j'ai intrinsèquement des privilèges. En aucune façon je n'ai le droit de parler au nom des personnes victimes d'un système duquel je profite, mon rôle est d'écouter et de soutenir avec humilité. [11/03/2015]
- (6) La clef n'est pas de hiérarchiser, mais de prendre conscience de ses propres privilèges (on en a tous) et d'écouter les personnes qui n'en bénéficient pas : chaque oppression est différente. [31/03/16]
- (7) FéminiCités et Garçons vous proposent de checker vos privilèges lors d'un atelier !
Il s'agira de se situer dans l'espace social, d'ouvrir les yeux sur les rapports de force

qui régissent notre société, et de prendre conscience des oppressions qui ne nous concernent pas. [12/03/2016]

L'activité (qui peut être collective : « avec vous je vais », « FéminiCités et Garçes vous proposent ») est considérée à partir de ces effets : en « checkant ses privilèges » on réalise l'acte de « prendre conscience des oppressions », de « prendre conscience de ses propres privilèges ». En conséquence, dire ses privilèges c'est montrer qu'on est prêt à « écouter les personnes qui n'en bénéficient pas ». L'énonciation de privilège a alors une valeur performative : au niveau perlocutoire, elle engage à adopter une certaine attitude face aux discours des non-privilegiées. Finalement, la déclaration de privilège est un engagement (une promesse) à écouter autrui. Mais plus que d'une promesse, il s'agit même d'une loi, d'un devoir. La locutrice en (5) explique bien quels sont les effets d'une telle déclaration en utilisant des modalités déontiques : « je n'ai le droit de parler au nom des personnes victimes d'un système duquel je profite », « mon rôle est d'écouter et de soutenir avec humilité ». La déclaration de privilège n'est pas simplement d'exhiber sa position sociale, c'est un engagement à respecter certaines lois quant à sa prise de parole.

2.3. Légitimer les discours et les savoirs

Cette promesse d'écouter et de ne pas parler à la place des concernées implique également un certain rapport au savoir¹⁷. En effet, il ne s'agit pas simplement d'une question d'engagement à soutenir et à écouter, il s'agit également de la valeur à accorder aux prises de paroles, comme le montrent les extraits suivants, provenant d'articles de *l'Echo des sorcières* et du blog féministe *La vie de Lamia* :

(8) Je suis une femme blanche cis hétéro, mariée, je fais partie de la classe moyenne. Pour moi c'est normal de ne pas parler à la place des concerné-e-s en fait, ça l'a toujours été même quand je niais mon féminisme. J'aime pas parler de choses que je ne connais pas. Alors je me tais, j'écoute. [30/04/2015]

(9) Ainsi, une femme peut être plus privilégiée qu'un homme sur les oppressions autres que le sexisme (ou y touchant de près) : par exemple une femme sociologue et un homme TDS¹⁸, sur une analyse sur le travail du sexe, l'homme TDS sera plus concernée donc plus légitime de par son expérience du terrain et les enjeux sur sa vie que la femme sociologue. [26/07/2015]

Ce sont ici des enjeux épistémiques qui sont soulevés à travers des modalités évaluatives (sur une analyse [...] plus légitime, c'est normal de), et affectives (j'aime pas parler de choses que je ne connais pas). Une norme épistémique transparait donc de ces discours : certains savoirs sont « plus légitimes », mais aussi meilleurs que d'autres. Ces énoncés contribuent alors à charrier une contre-norme par rapport à une conception académique du savoir : les concernées (« l'homme TDS ») sont toujours plus experts, plus légitimes mais surtout « connaissent mieux » que les chercheur·ses qui feraient une recherche sur le sujet (« que la femme sociologue »). Produire une énonciation de privilège, c'est alors montrer son adhésion à une certaine conception du savoir, basé sur l'expérience.

3. Critique : énonciations souveraines, discours partiels

Ces énonciations de privilèges, considérées comme on vient de le voir comme 1) une auto-catégorisation avec des « grandes catégories », 2) un engagement à se taire face à la parole des concernées, 3) une hiérarchisation des savoirs basées sur un principe

d'identité (ceulles qui vivent connaissent le mieux) me semblent avoir des implications hautement problématiques en ce qui concerne précisément la production des savoirs. D'une part, elles adoptent une conception du sujet et du discours en rupture avec les principes qu'elles veulent charrier. D'autre part, elles fournissent une conception du savoir restreinte et en désaccord avec les principes qui les fondent. C'est donc à une critique de ces énonciations de privilèges que je me livrerai ici à partir d'un double outillage conceptuel : celui des théories du discours et des interactions mettant au centre les questions de positions de sujets et d'identité, et celui des savoirs situés. Mon ambition n'est pas ici de séparer le bon grain de l'ivraie en montrant que ces énonciations n'appliquent pas à la lettre la théorie des savoirs situés. Il s'agit plutôt de prendre acte d'une double position de cette théorie : 1) elle est fondatrice du phénomène des énonciations de privilèges, les énonciateur·ices s'inspirant de cette théorie, 2) elle fournit des outils critiques. De plus, comme je l'ai écrit plus haut, la distinction entre savoirs académiques et militants est ténue en ce qui concerne le genre et le féminisme ; il ne faut alors pas aborder ces savoirs uniquement comme des objets, mais plutôt chercher à entretenir des conversations avec ceux-ci (Marignier 2015). Enfin, il s'agit pour moi d'assumer une prise de position féministe dans ce travail : c'est parce que les savoirs situés me semblent un outil théorique, conceptuel, mais aussi de lutte féministe particulièrement productif qu'il me semble nécessaire d'en éclairer certains enjeux et applications.

3.1. Les illusions d'un sujet maître de lui-même

C'est en termes de subjectivité et de positions de sujet que j'aimerais tout d'abord analyser les énonciations *je suis X*. Ces énonciations, on l'a vu, visent à situer l'énonciateur·ice face à sa condition dans la société. C'est-à-dire qu'en prononçant ce type d'énoncé, on rendrait explicites ses privilèges et précisément sa position de sujet : les croyances et préjugés associés à cette position seraient donc désamorçés puisqu'au lieu d'être masqués par une énonciation non située, ils seraient précisément exhibés par la déclaration de position subjective, par le fait d'avoir « checké ses privilèges ». Énoncer sa position de sujet serait alors en même temps la défaire : dire ce que l'on est exhiberait la position de sujet et annulerait les idéologies qui pourraient se cacher dans le fil du discours – ou en tout cas pourraient en fournir le principe explicatif.

L'analyse du discours a largement traité la question de la subjectivité et de l'idéologie dans les discours. Elle nous apprend que le sujet est bien plus un effet qu'un donné, et qu'il est précisément le lieu où se concentre l'idéologie :

[nous sommes amenés] à considérer que le sujet est le support des représentations et de leurs rapports, et que la prise de position du sujet (effet-sujet) résulte de ce que nous avons appelé un décalage entre les représentations liées à des processus extérieurs les uns aux autres. Ainsi se constitue le point d'où sera pris position, « en toute liberté » – c'est-à-dire dans l'illusion constitutive du sujet – par rapport à l'inanité et au préconstruit (Paveau 2010 : 40).

Si l'on s'inscrit dans cette critique d'un sujet énonciateur plein et maître de sa parole, il devient difficile de considérer qu'exhiber sa position de sujet est autre chose qu'une illusion : cela participe en fait au renforcement de l'idéologie de l'évidence du sujet. Les énonciations de privilège semblent alors avoir un fonctionnement problématique : elles sédimentent l'idée d'un sujet maître de son discours et en contrôle sur celui-ci. Le fait que l'idéologie se cache dans le fil du discours (Pêcheux 1975) et n'est pas immédiatement

donnée à voir, n'est pas annulé par ces déclarations de privilèges, mais c'est l'effet que celles-ci produisent. Les énonciations de privilège constituent alors une idéologie du sujet, sur le mode de l'auto-interpellation, c'est-à-dire que ce qui fait l'évidence d'être un sujet maître de lui-même, l'interpellation (Althusser 1970), n'est pas réalisé par autrui, mais par le sujet lui-même.

3.2. La rigidité des catégories : une contre-performance

Au-delà du fait que la construction de ces positions subjectives sédimente une vision du sujet monolithique, il faut s'interroger sur les catégories mêmes qui sont utilisées pour exhiber ces positions de sujet. C'est-à-dire qu'en se plaçant au niveau des catégories identitaires – en deçà d'une critique de fond de la production subjective – les énonciations de privilèges posent des problèmes. C'est donc à une analyse du fonctionnement de ces catégories¹⁹ que je voudrais procéder.

Comme je l'ai dit plus haut, les catégories mobilisées dans les énonciations de privilèges sont le plus souvent de grosses catégories démographiques ; de ce fait, elles ne sont pas liées aux activités contextuelles et locales des sujets mais à une approche macro de la société. Greco, à propos de l'utilisation de ces catégories en sociolinguistique, explique :

La première vision (*extra-interactional context*) renvoie aux catégories de « genre », « ethnie », « identité socio-professionnelle » qui sont supposées structurer l'échange communicationnel et agir en tant que contrainte sur ce dernier. Dans ces analyses, l'identité est une variable sociale censée rendre intelligibles les fonctionnements linguistiques et discursifs. Dans ce cadre, l'identité est vue comme une entité non problématique, monolithique se situant en arrière-plan par rapport au langage et agissant de l'extérieur sur le discours (2006 : 154).

Si le contexte d'utilisation de ces catégories est différent puisqu'il est ici question de leur mobilisation dans le cadre de recherches académiques, les enjeux de leur fonctionnement semblent être très similaires dans le cas des énonciations de privilège. C'est-à-dire qu'il s'agit de catégories héritées, qui agissent « de l'extérieur sur le discours » et qui charrient une conception de l'identité monolithique, univoque, discrète et déjà constituée. Il y a alors une certaine naturalisation de ces catégories et leur pertinence dans l'approche et la description de l'identité peut être remise en question. On peut en effet concevoir autrement la production discursive de l'identité et la mobilisation des catégories, comme l'expliquent Bucholtz et Hall :

identity emerges in discourse through the temporary roles and orientations assumed by participants, such as evaluator, joke teller, or engaged listener. Such interactional positions may seem quite different from identity as conventionally understood; however, these temporary roles, no less than larger sociological and ethnographic identity categories, contribute to the formation of subjectivity and intersubjectivity in discourse (Bucholtz and Hall 2005 : 591).

La production identitaire, plutôt qu'une mise en discours d'un « être » avec une évidence référentielle, est alors une activité, un faire, qui s'organise interactionnellement et en contexte. Pour Bucholtz et Hall, il s'agit de considérer les identités à un niveau local, au niveau des activités dans lesquelles le sujet est engagé. Ces recherches mettent aussi en évidence qu'il y a plusieurs niveaux d'identité, et que les caractéristiques d'un individu sont plus ou moins mobilisées, rendues pertinentes et mises en discours selon les contextes. Finalement, se concentrer uniquement sur les catégories macro, c'est manquer plusieurs manières dont fonctionne l'identité.

Dans les énonciations de privilèges, l'utilisation de macro-catégories semble de la même manière « rater » plusieurs dimensions de l'identité. Ce n'est pas sur le plan scientifique ou académique que cela pose problème. En revanche, dans une démarche qui vise à « se situer » pour éclaircir la position subjective à partir de laquelle on parle, on peut considérer que le recours à des « grosses catégories » imposées de l'extérieur, et non à celles rendues pertinentes dans l'activité en cours est paradoxal. J'en donnerai un exemple : la bloggeuse Crêpe Georgette a effectué sur son blog une série de portraits de femmes féministes de différents âges et de différents courants du féminisme. Une des interviewées (« Interview de féministes #8 : Laure ») raconte assez longuement dans ses réponses les liens entre son activité de travailleuse du sexe²⁰ et son féminisme. Or, dans son énonciation de privilège préalable, elle ne se catégorise absolument pas au niveau de son activité professionnelle :

(10) Je vais essayer de situer mon point de vue : j'ai 26 ans, je suis française avec papiers, blanche, valide, élevée dans une famille de gauche des classes moyennes/sup', assignée femme à la naissance et toujours perçue aujourd'hui comme femme même si je ne me reconnais pas dans les archétypes du genre, auto-définie comme queer, dans mon genre comme dans mon orientation sexuelle. [28/09/2015]

La catégorie de « travailleuse du sexe », se référant à une activité professionnelle très spécifique, n'est pas utilisée ici (ce n'est pas une macro-catégorie) – alors qu'elle pourrait apparaître comme pertinente. Dans cet énoncé l'énonciation de privilèges ne situe pas la parole au regard de l'activité engagée, ce qui constitue une forme d'échec de ce que cette énonciation prétendait faire.

Cet échec de la mobilisation des macro-catégories dialectiques pour se situer est également visible dans la manière dont ces catégories échouent précisément à embrasser les positions subjectives. Une twitteuse afro-féministe invitée sur le compte participatif *Feminist Inside* a ainsi invité ces abonnés à décliner leur privilèges (provoquant une centaine de réponses) en produisant le tweet ci-dessous :

(11) Citez ce tweet avec vos privilèges. Par exemple, je suis cis, able bodied, issue d'une classe moyenne supérieure. [2/05/2016]

Ce tweet est intéressant à plusieurs titres : tout d'abord, parce que l'activité de production identitaire tourne ici à vide : on produit de l'identité pour produire de l'identité, sans qu'une autre activité que celle de faire une déclaration de privilèges soit en jeu. L'énonciation de privilège, le fait de se situer n'est pas relié à un discours, à une pratique à une autre interaction mais est auto-référentielle. D'autre part, certaines réponses qui ont suivi ce tweet sont à analyser en regard de la mobilisation de macro-catégories :

(12) Blanche, valide (pas toujours), cis, diplômée [2/05/2016]

(13) Blanche, cis, hetero, valide (plus ou moins) [2/05/2016]

(14) Blanc, cis, classe moyenne, diplômé, able bodied*. *juste un caractère physique sans grosse conséquence. [2/05/2016]

(15) Blanche, cis, hétéro, catholique non pratiquante voire athée, classe moyenne, j'en oublie sûrement... [2/05/2016]

Dans ces énoncés, il apparaît que les macro-catégories posent problème pour les scripteurices, c'est-à-dire que celles-ci manquent de précision référentielle. Je relève deux problèmes : tout d'abord le fait que ces catégories sont trop imprécises, leur référent est trop large. Ainsi la catégorie de « valide » est soumise dans les énoncés (12) et (13) à des modalisations, quantitative (*plus ou moins* – 13) ou temporelle (*pas toujours* – 12). Ces modalisations visent à donner une description plus précise de ses privilèges car la

catégorie « valide » apparaît trop vague : en effet, on peut alterner période de validité et de handicap, de même il existe des degrés d'invalidité « plus ou moins » handicapants. La binarité de l'opposition des catégories valide/invalide rend difficilement compte des nuances qui peuvent être expérimentées dans le handicap²¹. C'est la même imprécision référentielle qui pose problème dans l'énoncé (14) mais avec un procédé différent pour en rendre compte : l'énonciateur a recours à un addendum concernant la catégorie « able bodied ». Dans l'énoncé (15), un autre problème est en jeu : la multiplicité des privilèges que l'on peut avoir, et l'impossibilité de tous les dire (« j'en oublie sûrement »). C'est la pluralité des activités dans la vie sociale qui ressurgit ici : impossible de lister tous les privilèges dont on peut bénéficier. Il s'agit encore une fois d'un problème de contexte : par exemple, être une femme d'1,80 mètre sera très certainement un privilège dans le contexte du mannequinat mais pourra apparaître parfaitement neutre dans un très grand nombre de situations. Si certains rapports de pouvoir qui structurent la société (sur les axes sexe-classe-race) relèvent de manière assez évidente d'une question de privilèges, d'autres sont plus complexes à lister.

Ces modalisations montrent que les macro-catégories apparaissent peu adéquates aux locuteur·ices elles-mêmes pour rendre compte de leurs identités. Ainsi la locutrice qui dit être « plus ou moins » valide exprime la difficulté de situer à l'aide de ces macro-catégories : s'il nous manque une phalange, on peut être considéré valide face à une personne tétraplégique mais invalide dans le contexte d'un tournoi de tricot... Paradoxalement, il apparaît que les catégories utilisées, comme elles sont utilisées hors contexte et qu'elles sont trop vagues, sont impuissantes à situer la parole de l'énonciateur·ice.

3.3. L'argument d'identité ou « l'identité ne produit pas de science »²²

Pour finir, j'aimerais revenir sur la question des savoirs produits à partir de ces énonciations de privilèges et de leur légitimation. Les énonciations de privilèges, on l'a vu, tendent à légitimer les discours produits à partir d'une position située : « j'aime pas parler de ce que je connais pas », disait la locutrice en (8). Le raisonnement est donc le suivant : on ne peut parler que de ce que l'on est et ce dont on fait l'expérience, ou en tout cas on est susceptible d'en parler « le mieux ». Être, c'est alors connaître. Cette idée va se traduire dans les discours par un autre phénomène langagier que j'appelle « argument d'identité ». Il s'agit d'un argument du type : *seuls les X peuvent parler des X* ou corollairement *les Y n'ont pas le droit de parler des X*, où X est une catégorisée non-privilégiée et Y la catégorie privilégiée correspondante. Cet argument met en correspondance l'expérience et le savoir (qui donnent, comme on l'a vu, le droit ou non à la parole)

On en trouve un bon exemple dans l'extrait suivant. Il est issu de la section « critiques cinéma » du forum Chroniques Geek et concerne le film *La vie d'Adèle* d'Abdellatif Kechiche. Le film est critiqué pour ses scènes de sexe car elles sont considérées comme peu réalistes et s'inscrivant dans un imaginaire hétérosexuel :

(16) Car, c'est l'un des problèmes majeurs du film : *La Vie d'Adèle* n'est pas un portrait d'amour universel par l'homosexualité, mais un récit lesbophobe.

Loin de moi l'idée de parler au nom des lesbiennes de ce qui est lesbophobe et ce qui ne l'est pas. Ce n'est pas une opinion, attention, c'est un fait, qui se base sur la globalité des points de vue de femmes lesbiennes ayant vu le film. Après on va me dire « et depuis quand les lesbiennes sont les garantes de l'identité lesbienne ou la

sexualité lesbienne ? », ce à quoi je réponds tout de suite, mon cher Serge Kaganski : parce que vous n'êtes pas une femme lesbienne, parce que Kechiche n'est pas une femme lesbienne, parce que les deux actrices principales ne sont pas des femmes lesbiennes, et parce que visiblement personne, du tournage au montage n'a relevé à quel point on aurait du demander à des femmes lesbiennes ce qui est crédible pour une relation lesbienne et ce qui ne l'est pas. [10/10/2013]

Ici, le savoir sexuel lesbien est rabattu sur la question de l'être lesbien ou de l'identité lesbienne (« on aurait du demander à des femmes lesbiennes », « points de vue de femmes lesbiennes », etc.) : être, c'est savoir, savoir, c'est être. On pourrait imaginer un savoir de la sexualité lesbienne qui existe en dehors des lesbiennes, mais ici cette perspective est totalement rejetée. Si l'auteur s'autorise à écrire (alors qu'il n'est pas lesbienne) c'est parce qu'il se base « sur la globalité des points de vue de femmes lesbiennes ayant vu le film ». L'auteur met en place un dispositif de dialogisme interactionnel (Moirand 2007) pour justifier de ce savoir basé sur l'expérience : « on va me dire “et depuis quand les lesbiennes sont les garantes de l'identité lesbienne ou la sexualité lesbienne ?” ». La réponse donnée est tautologique : si les lesbiennes sont les garantes du savoir sur la sexualité lesbienne c'est que, contrairement à toutes les personnes qui ont fait le film « Kechiche n'est pas une femme lesbienne etc. », elles sont... lesbiennes.

Cet argument d'identité peut prendre des formes assez virulentes, comme on peut l'observer dans l'extrait suivant où un twitto interpelle une féministe au sujet de sa critique d'un article de presse qui liait les questions du voile et de la prostitution :

(17) au fait t'es qui blanche/bourgeoise pour dire ce qui est pertinent pour les putes/voilées ? [01/12/2013]

Ici, le discours de savoir est discrédité par l'interpellation : « t'es qui blanche/bourgeoise pour dire », c'est au nom de la situation sociale (privilegiée) de l'interlocutrice que le locuteur rend non pertinent son discours.

Cette équivalence entre identité et savoir dans l'argument d'identité relève d'une conception du savoir qui entre en contradiction avec la théorie des savoirs situés, notamment telle que l'a formulée Haraway. Si celle-ci considère que l'expérience est un bon point de départ pour l'élaboration du savoir, elle ne constitue pas un point d'arrivée. Dans sa théorie des savoirs situés, l'expérience est une perspective sur le monde, un point de vue, au même titre que l'œil offre une perspective sur ce qui est devant soi. Cette perspective doit être outillée par des instruments de vision, c'est-à-dire par des dispositifs (des concepts, des théories, des méthodes) qui permettent d'élaborer du savoir. Haraway se montre extrêmement critique sur l'idée d'une collusion entre savoir et identité, rejoignant par ailleurs la critique du sujet déjà mentionnée plus haut :

On n'« est » pas une cellule ou une molécule – ou une femme, un colonisé, un manoeuvre, et ainsi de suite – parce qu'on pense voir et voir depuis ses positions d'un œil critique. « Etre » est beaucoup plus problématique et contingent. Aussi, on ne peut déménager vers quelque point d'observation que ce soit sans devenir responsable de ce mouvement. La vision est *toujours* une question du pouvoir de voir – et peut-être de la violence implicite de nos pratiques de visualisation. Avec le sang de qui mes yeux ont-ils été façonnés ? C'est également valable quand on témoigne de la position de « soi-même ». Nous ne sommes pas immédiatement présents à nous-mêmes. La connaissance de soi requiert une technologie sémiotique et matérielle qui lie les significations et les corps. L'identité à soi-même est un mauvais système de vision. La fusion est une mauvaise stratégie de positionnement (Haraway 2007[1988] : 121).

Les positionnements des assujettis ne sont pas dispensés de réexamen critique, de décodage, de déconstruction et d'interprétation ; ce qui veut dire de démarches à la

fois sémiologiques et herméneutiques d'enquête critique. [...] apprendre à voir d'en bas requiert au moins autant de savoir-faire avec les corps et le langage, avec les médiations de la vision, que les visions technoscientifiques « les plus élevées ». (*ibid.* : 119)

L'assujettissement ne constitue pas un socle pour une ontologie ; il est peut-être un indice visuel. La vision requiert des instruments de vision ; une optique est une politique de positionnement (*ibid.* : 122).

Haraway dénonce, d'une façon un peu différente des « garçons des sciences humaines » comme elle les appelle, la fiction d'un sujet unifié, non morcelé, identique ou présent à lui-même. C'est d'un « moi divisé et contradictoire » que l'on doit partir. Un « moi » unifié qui « est » son point de vue n'a pas de point de vue justement : il reste collé, fusionné à son assujettissement. Le problème de dire « je suis X donc je peux parler de X » serait donc selon elle que, ce faisant, le sujet nie la pluralité des identités et nie le morcellement du sujet, mais aussi qu'il nie les médiations et les technologies sémiotiques nécessaires à la production de savoir. Il reconduit alors une posture tronquée, « irresponsable » qui est celle des savoirs qui se considèrent neutres. Pour Haraway ne pas prendre en compte son point de vue (considérer à tort qu'il n'existe pas) ou s'enfermer dans son point de vue, y rester collé revient pratiquement au même : il n'y a pas de médiation, pas de stratégie, pas de perspective.

Pour conclure : des discours militants critiques et situés

J'ai essayé de montrer dans cet article en quoi les pratiques d'énonciations de privilèges avaient un fonctionnement paradoxal : elles promeuvent l'idée d'un sujet réflexif et ayant pris conscience des conséquences de sa position dans la société, mais reconduisent finalement la fiction d'un sujet plein et maître de lui-même, sujet qui n'arrive pas adopter une perspective partielle et rejoue la décontextualisation qu'il dénonce. Si les énonciations de privilèges sont donc « une mauvaise stratégie de positionnement », se situer, exhiber une perspective partielle dans la production des savoirs féministes (et plus généralement minorisés) me semble indispensable. J'aimerais donc évoquer en conclusion certains discours militants qui exhibent une autre posture face aux savoirs situés.

Tout d'abord, ce type d'énonciations est critiqué par certaines militantes, avec des arguments assez proches de ceux que j'ai développés ici. Une bloggeuse féministe, Lizzie Crowdagger évoque par exemple la pluralité des privilèges qui donne l'impossibilité de se saisir sur tous les axes d'oppression (« Est-ce que ça a vraiment un sens, par exemple, de parler de “privilège mince” ? »), l'assujettissement qu'implique cette pratique (« je suis vraiment pas fan de l'étiquette »), le manque d'outils de vision que cela peut induire (ça ne prend pas en compte « la façon dont certaines choses sont les conséquences de telles autres ou la façon dont des choses relèvent d'un système ou pas »), ainsi que d'autres problèmes²³.

Ensuite car des militantes produisent des discours de savoirs situés qui prennent d'autres formes que les énonciations de privilèges. Le site de l'Organisation Internationale des Intersexuées offre par exemple une bibliographie sur l'intersexuation²⁴ dont l'organisation et la mise en discours sont intéressantes. Cette bibliographie est un peu particulière car elle se divise en deux sections : « Essais et textes théoriques produits par nous » et « Essais et textes théoriques produits par des allié·e·s »²⁵. Les deux sections

correspondent à des onglets différents et sont donc deux discours séparés. Sous la section « Essais et textes théoriques produits par nous » on trouve ce sous-titre : « Une bibliographie négligée : Écrits sur l'intersexualité selon la position située de chercheur·es intersexes politisés ». Je trouve cette démarche intéressante : il n'y a pas ici de rejet des savoirs non intersexes mais une organisation alternative (par position face à l'intersexuation et pas par discipline par exemple), selon un but militant, des ressources disponibles sur l'intersexuation et une mise en valeur de certains savoirs « négligés ». Les savoirs sont ici situés, pas seulement en fonction de la personne qui les produit, pas par leur contenu même, mais par la manière même de les disposer et de les répertorier sur le site.

Finalement, se situer, explorer les positions de privilégiées ou de minorisées, s'en servir pour produire savoir – universitaire ou non – pose la question du langage comme « instrument de vision » (Haraway 2007). Je considère dans ce cadre qu'une perspective partielle demande de réenvisager les discours, de changer les manières d'écrire, de questionner l'écriture (la parole) objective et neutre sur tous les plans. Situer son savoir, exhiber sa perspective partielle ne tient pas dans les énonciations de privilèges mais dans des pratiques discursives toujours à recommencer, toujours à questionner, toujours à interroger.

BIBLIOGRAPHY

Corpus

(Tous les liens sont consultés le 14/05/2016)

- (1) <http://www.minorites.org/index.php/2-la-revue/1093-le-coq-et-le-tas-de-fumier-fable-fatiguee.html>
- (2) <http://lechodessorcieres.net/pour-le-silence/>
- (3) <https://twitter.com/lovelyboonyeah/status/727217258955694080>
- (4) <http://jesuisfeministe.com/?p=6523>
- (5) <http://black-thinking-by-keagan.blogspot.fr/2015/03/mansplaining-whitesplaining-cisplaining.html>
- (6) <http://cretch.net/lexique-feministe/>
- (7) <https://www.facebook.com/events/981470648593949/>
- (8) <http://lechodessorcieres.net/pour-le-silence/>
- (9) <http://viedelamia.canalblog.com/archives/2015/07/26/32406433.html>
- (10) <http://www.crepegeorgette.com/2015/09/28/interview-feministe-8/>
- (11) <https://twitter.com/lifeofafoc/status/727183158580531200>
- (12) <https://twitter.com/zelda841/status/727199336006844416>

- (13) <https://twitter.com/SandrineSmiles/status/727196978434682880>
- (14) https://twitter.com/Krands_/status/727196354943045632
- (15) <https://twitter.com/Slytheerin/status/727194849296945154>
- (16) <http://marv.les-forums.com/topic/985/la-vie-d-adele-chapitres-1-et-2-abdellatif-kechi/>
- (17) <https://twitter.com/Massinounou/status/406977396584095745>

Références

- Althusser, Louis. 1970. « Idéologie et Appareils Idéologiques d'État : Notes pour une recherche », *La Pensée. Revue du Rationalisme moderne*, 151, 3-38.
- Amossy, Ruth. 2010. *La présentation de soi. Ethos et identité verbale* (Paris : PUF).
- Anderson, Elizabeth. 2015. « Feminist Epistemology and Philosophy of Science » *The Stanford Encyclopedia of Philosophy* [En ligne : <http://plato.stanford.edu/archives/fall2015/entries/feminism-epistemology/>]
- Bilge, Sirma. 2010. « Théorisations féministes de l'intersectionnalité », *Diogenes*, 225, 70-88.
- Bucholtz, M. 2005. « Identity and Interaction: A Sociocultural Linguistic Approach », *Discourse Studies*, 7 (4-5): 585-614.
- Bucholtz, Mary. 1999. « 'Why Be Normal?': Language and Identity Practices in a Community of Nerd Girls », *Language in Society*, 28 (2): 203-23.
- Bucholtz, Mary, Kira Hall. 2004. « Theorizing Identity in Language and Sexuality Research », *Language in Society* 33 (04): 469-515.
- Butler, Judith. 1997. *Le pouvoir des mots : politique du performatif* (Paris : Eds Amsterdam).
- Collins, Patricia Hill. 2000. *Black feminist thought: knowledge, consciousness, and the politics of empowerment* (New York, Londres: Routledge).
- Delphy, Christine. 1977. « Nos amis et nous. Les fondements cachés de quelques discours pseudo-féministes », *Questions Féministes* 1 : 20-49.
- Dorlin, Elsa. 2005. « De l'usage épistémologique et politique des catégories de "sexe" et de "race" dans les études sur le genre », *Cahiers du Genre* 39, 83 105.
- Eckert, Penelope, Sally McConnell-Ginet. 1992. « Think Practically and Look Locally: Language and Gender as Community-Based Practice », *Annual Review of Anthropology* 21: 461-90.
- Goffman, Erving. 1975. *Stigmate* (Paris : Minuit).
- Greco, Luca. 2006. « La présentation de soi dans un tour de table : identité, contexte et pratiques sociales » *Verbum* 26 (2-3), « La pertinence du contexte : contributions de l'ethnométhodologie et de l'analyse conversationnelle », 153-75.
- Haraway, Donna. 2007. *Manifeste cyborg et autres essais: sciences, fictions, féminismes* Paris : Exils).
- Harding, Sandra. 1986. *The science question in feminism* (Ithaca: Cornell University Press).
- Harding. 1991. *Whose science? Whose knowledge?: thinking from women's lives* (Ithaca : Cornell University Press).
- Livia, Anna, Kira Hall. 1997. *Queerly Phrased: Language, Gender, and Sexuality* (New York: Oxford University Press).
- Marignier, Noémie. 2015. « Nommer les variations du développement du sexe : problèmes éthiques », *Cahiers de Praxématique* 59, 149-166.

Moirand, Sophie. 2007. *Les discours de la presse quotidienne : observer, analyser, comprendre* (Paris : PUF).

Munro, Ealasaid. 2013. « Feminism: A Fourth Wave? », *Political Insight*, en ligne, URL : doi:10.1111/2041-9066.12021

Paveau, Marie-Anne. 2010. « Norme, idéologie, imaginaire. Les rituels de l'interpellation dans la perspective d'une philosophie du discours », *Corela. Cognition, représentation, langage*, en ligne, URL : doi:10.4000/corela.1797

Pêcheux, Michel. 1975. *Les vérités de La Palice: linguistique, sémantique, philosophie*. (Paris : Maspero).

Pêcheux. 1990. *L'inquiétude du discours* (Paris : Éd. des Cendres).

NOTES

1. J'appelle ce phénomène *énonciation de privilège* et pas *énoncé de privilège*, car c'est le caractère situé dans le temps, l'espace et la société de la production de ces énoncés qui m'intéresse particulièrement.
2. J'emploie ici *sexe* et *race* sans guillemets, non pas pour nommer des réalités naturelles, mais comme « catégorie[s] d'analyse d'un rapport de pouvoir » (Dorlin 2005 : §21), catégories prenant justement en compte les processus de naturalisation de ces rapports de pouvoir. – Le terme de *race* est repris des textes anglophones.
3. https://twitter.com/Sanako_Ahiru/status/727207213979308032
4. <http://cretch.net/lexique-feministe/>
5. <http://viedelamia.canalblog.com/archives/2015/08/27/32543715.html>
6. J'adopte dans l'article le double marquage de genre « économique » : un seul tiret (énonciateur·ices) et pronoms condensés illes, ceulles etc. Cela s'inscrit dans une volonté de ne pas alourdir le texte, mais également de promouvoir des formes moins strictes en ce qui concerne la flexion du genre en français.
7. Je me concentre dans cet article sur la question du savoir et pas de la lutte : je considère que dans des stratégies de luttes politiques, la question de l'identité et des privilèges se pose différemment de lorsqu'il s'agit de produire du savoir – même si les deux activités peuvent se chevaucher.
8. Par exemple Delphy (1977) considère que l'expérience d'oppression des femmes leur donne un intérêt à développer des connaissances sur les idéologies et les rapports de genre. Les hommes, du fait comme ils bénéficient de ce système, sont moins bien placés pour produire ce type de savoir du fait qu'ils ont au contraire intérêt à ce que ce champ de recherche reste dans l'ignorance.
9. Elle est déclinée en un très grand nombre de mêmes, caractéristiques de la culture du web.
10. http://geekfeminism.wikia.com/wiki/Privilege_checklist ou <http://www.checkmyprivilege.com/quiz>
11. <http://lechodessorcieries.net/pour-le-silence/>, <http://viedelamia.canalblog.com/archives/2015/08/27/32543715.html> <http://cretch.net/lexique-feministe/>
12. Quand ils surviennent dans des interactions orales, ils se trouvent au début de la prise de parole.
13. Les liens sont répertoriés en fin d'article.
14. « cis(genre) » est un terme qui désigne dans les milieux militants les personnes qui vivent en conformité avec le genre qui leur a été assigné à la naissance, par exemple une personne qui se vit comme un homme, alors qu'il a été élevé comme un homme et qu'il est considéré comme un homme par l'état civil.

15. « issussien » s'oppose à « souchien », ce dernier étant utilisé de manière provocatrice par le Parti des Indigènes de la République pour désigner les français-es « de souche ». Il s'agit d'un détournement humoristique des catégories utilisées par l'extrême droite. Les « issussien·nes » sont les français-es issues de l'immigration.
 16. Il existe toujours une catégorie unique la plus privilégiée sur chacun des axes : homme, cis-genre, blanc, hétéro, de classe supérieure, valide etc.
 17. Il est intéressant de noter l'entrecroisement des catégories de savoir et de pouvoir ici.
 18. TDS : travailleur·se du sexe
 19. Je n'oppose pas ici théories du sujet et théories de l'identité, car l'utilisation que j'en fais s'appuie plus sur leurs points communs que sur leurs différences, notamment en ce qui concerne leur conception du sujet comme morcelé/pluriel. De même la performance de l'identité est conceptualisée dans les recherches sur l'identité en s'appuyant sur les travaux de Butler, qui s'inscrit elle-même dans un héritage althusserien.
 20. C'est le terme utilisé par l'interviewée.
 21. On notera que Goffman a produit dès 1963 des analyses très fines (interactionnelles et contextuelles) de la gestion sociale du handicap ([1963] 1975).
 22. La formule est d'Haraway.
 23. <http://oi.crowdagger.fr/post/2014/01/27/Sur-les-privil%C3%A8ges-monosexels-et-sexuels>
<http://oi.crowdagger.fr/post/2014/01/25/Sur-les-privileges-checklists>
 24. On appelle *intersexuées* les personnes qui naissent et vivent avec des organes génitaux qu'on ne peut assigner immédiatement comme mâles ou femelles.
 25. <http://oifrancophonie.org/nos-reflexions-sur-lintersexualite/>
-

ABSTRACTS

This article focuses on “privilege utterances” in online feminist activism: I call “privilege utterances” the discursive practice of listing sex, class, race etc. privileges that one has (or does not have) in order to situate one's own speech regarding the oppressions one may suffer or inflict. First, I will describe the form and the pragmatic effects of these utterances and I will explain the different feminist movements in which they are rooted. Secondly, I will criticize these discursive practices of identity production. I will show that privilege utterances are based on the illusion of a unitary and autonomous subject and thus partially fail to achieve situated discourses.

Cet article porte sur les « énonciations de privilèges » dans le militantisme féministe en ligne, c'est-à-dire sur les énoncés produits par des militant·es listant les privilèges de sexe-classe-race qu'elles possèdent ou qu'au contraire elles ne possèdent pas, dans un but de se situer par rapport aux diverses oppressions qu'elles subissent ou font subir. Après avoir décrit la forme et le fonctionnement pragmatique de ces énonciations ainsi que les courants féministes dans lesquels ils s'inscrivent, j'engage une critique de ces productions discursives de l'identité. Les énonciations de privilèges font en effet la part belle à l'illusion d'un sujet transparent et maître de son discours et échouent partiellement dans leur visée de produire des énonciations situées.

INDEX

Keywords: discursive practices, identity, privilege utterances, situated knowledge, subjectivity

Mots-clés: énonciations de privilèges, identité, pratiques discursives, savoirs situés, subjectivité

AUTHOR

NOÉMIE MARIGNIER

Clesthia, Université Paris 3 ; Pléiade, Université Paris 13